



# modification du montant d'une pension sans jugement

Par jo1256, le 03/01/2013 à 13:21

bonjour

Durant la procédure de divorce mon ex-mari était condamné à me verser une certaine pension. Son salaire ayant été brutalement divisé par trois, il a réduit **de lui même** la pension versée, le montant des pensions versées devenant égal ou même supérieur à son nouveau salaire.

puis-je réclamer la part de la pension qu'il n'a pas versée de mai 2009 à août 2010, date du prononcé du divorce? Jusqu'à quand puis-je faire la réclamation et comment procéder?

Mon ex-mari peut-il de son côté engager une procédure pour s'opposer à cette régularisation?

merci